



Mondanités.

Tous les regards sont tournés vers la grande ville du nord où les réceptions et les fêtes se succèdent de manière à défrayer pour longtemps les conversations et les chroniques. Les dîners, qui par leur position ou leur fortune, ont pu parvenir à New York ne tarissent pas sur la magnificence du coup d'œil et la somptuosité des décorations de la ville. Cette semaine les courses de yachts ont encore attiré beaucoup de monde et réjouissent pendant quelque temps encore les nombreux Louisianais qui s'y trouvent. M. et Mme W. J. O'Donnell restent à la Passe jusqu'à la fin de Novembre. La réunion mensuelle du Cercle de Couture de l'Asile St-Vincent aura lieu mardi à deux heures et demie. M. et Mme Alfred Pattison partent lundi pour New York, où ils vont fixer leur résidence. Mmes Kate et Fanny Bristis sont arrivées de la Passe Christian vendredi. Mlle Aristide Hopkins est de retour de Biloxi, où elle a passé l'été. Mme Virginie Ducatel est arrivée dimanche de Waukegan, où elle a fait un charmant séjour. M. J. B. Levert et sa famille sont de retour de Biloxi. Mme Moore Sonkat est arrivée la semaine dernière de la Caroline du Nord. M. A. H. Wheeler est actuellement à New York. M. H. Rousselin est arrivé jeudi de la Bourgogne, où il vient de passer quelques mois. Le mariage de Mlle Loretta Johnson avec M. Joseph Hellen, de Houston, Texas, a été célébré le 11 octobre, à 8 heures du soir à la résidence de M. et Mme Albert Sanchez, avenue St-Charles et St-André. Mlle Johnson aura pour demoiselle d'honneur Mlle Margot Théard. La cérémonie religieuse sera faite par le Rév. P. J. Downey, S. J. La mariée portera une toilette en mousseline de soie blanche et aura pour costume de voyage un robe de chambre. A 8 heures, M. et Mme Hellen partiront pour la Californie où ils passeront un mois, puis se rendront à Houston, Tex., où ils vont demeurer. Mlle Léon Legrand et Mlle Marie Grima se rendront de la Baie St-Louis avant la fin d'octobre. Le Dr. F. Chaloron est parti pour Louisville, Ky., où il va assister au mariage de ses amis, dont il sera le best man. M. et Mme A. Hincks, Mme Robley Scarnes et Mlle Albert Hincks vont passer le mois d'octobre à Covington. M. et Mme J. H. Mège, de retour de Claire Springs, vont passer quelques semaines à la Passe. M. et Mme Louis Burthe et Mlle Nina sont arrivés la semaine dernière de Mandeville, où ils ont passé plusieurs mois. M. et Mme W. T. Hardie sont de retour de la Passe. M. Clifford Meyer est revenu de Covington vendredi. Mlle J. C. Nixon et Mlle Phoebe Dixon sont arrivées récemment de Flat Rock. M. et Mme Maurice Briere et leur famille sont de retour du Tennessee. M. et Mme W. H. Berthelot et Mme W. Wallis sont parties pour New York mercredi. M. et Mme Kruschmidt est arrivé samedi de la Californie où il était allé passer quelques semaines. Mlle A. Pitot et Mlle Estelle Pitot, qui étaient en villégiature à Mandeville, en sont revenues la semaine dernière. M. et Mme J. Byrne et leur famille ont pris possession d'une nouvelle demeure située à l'angle des rues Chartres et Esplanade. M. Morris W. Newman et sa famille sont de retour de Waukegan où ils ont passé l'été. M. W. Fassy est parti pour St-Louis, jeudi. Mlle A. Fenner et M. C. E. Fenner Jr, passent quelques jours à New York. M. et Mme A. Delvalle et leur famille ont pris une nouvelle résidence située sur l'Avenue Esplanade, près Bourbon. M. et Mme Beresford Fox sont de retour de Mandeville où ils ont passé l'été. M. et Mme Ben Olivier et Anita, leur petite fille, sont attendus aujourd'hui de la Caroline du Nord où ils ont passé une partie de l'été. M. H. Woeste est de retour d'un agréable séjour sur le Têche. M. et Mme B. A. Ornard, venant d'Europe, sont arrivés lundi à New York, où ils resteront quelques jours avant de regagner leur demeure. M. et Mme H. G. Bush, de Terrebonne, sont à la Nouvelle-Orléans depuis quelques jours. Mlle Eugénie Daboval, qui arrive

aujourd'hui de la Caroline du Nord, passera le mois d'octobre à la Nouvelle-Orléans. M. et Mme S. Trufant et leur famille, de retour du Nord, ont pris des appartements à l'hôtel St-Charles. M. Thomas Sloc est parti pour New York mercredi. M. Ernest Villavaso est parti la semaine dernière pour Houston, Tex. M. et Mme J. F. Pierson ont pris possession de leur nouvelle résidence de la rue St-André près Chestnut. Au milieu d'une assistance distinguée on a célébré lundi à 8 heures 30 à l'église de l'Immaculée Conception, le mariage de Mlle Florence Braughn avec M. H. Walter Fowler. A son de la marche de Mendellon, la mariée, très élégante dans une toilette en soie grise garnie de dentelles, était accompagnée par ses belles sœurs, complétées par une délicieuse chapelote garnie de plumes, est entrée à l'église au bras de son beau-frère M. William Perry Brown. Le marié ayant à son côté son best man, M. Tatman Thomson, attendait à l'entrée du sanctuaire. Le Rév. Père Gaffney qui officiait, a prononcé l'allocution d'usage. Les nouveaux mariés sont partis le même soir pour Chicago et New York. Ils habiteront à leur retour avec Mme George Braughn, Avenue St-Charles et Howard. Mme Fowler recevra avec sa mère, le vendredi. Mlle Adélaïde Grima est revenue mercredi de la Baie St-Louis, où elle a passé l'été. Mme John G. Woods et Mme Leila Hickox, qui ont séjourné à Jamestown, Conn., une partie de la saison, sont actuellement à New York. Mlle Mary Rodd est l'hôte de Mme Charles Worsley, à la Baie St-Louis. Les fiançailles de M. Théodore Grunwald et de Mlle Joséphine Flannery, de Natchitoches sont annoncées; le mariage aura lieu en novembre. M. John Pitot est de retour de Mandeville où il vient de passer deux mois. Mme Charles Chaffe est en visite chez sa grand-mère, à Moreland, Lae. Mme M. Elliott est revenue la semaine dernière de Covington. Mercredi dernier on célébrait à la résidence de Mme C. A. Farnum le mariage de sa fille Mlle Cammie avec M. Alvin Pierson. Les salons avaient été décorés de fougeres et de palmiers et pendant la cérémonie une musique des plus harmonieuses se faisait entendre. La mariée portait fort gracieusement une toilette de voyage en drap noir à laquelle le chapeau correspondait. M. Clifford Pierson, le frère du marié, était son "best man". Une charmante réception a suivi la cérémonie religieuse. Mme Farnum en faisait les honneurs aidée de Mlle Nina et Geneviève Farnum. Parmi les assistantes: M. et Mme J. F. Pierson, Mlle Bertha Dickenson, Mlle Anna et Clara Pierson, Mme Emma Strack, Josum Clair, Guy Green, M. Ogdin Pierson et Guy Green. Les nouveaux mariés sont installés dans une jolie résidence, 1033 rue Toney. Mlle Jos A. Hincks a passé une partie de la semaine à la Nouvelle-Orléans. Mlle Bertha Leeds est de retour du Nord. Les demoiselles Howe passent quelques jours à New York. M. et Mme Warren Easton sont arrivés de Chicago dimanche. Un très joli Stag Party a eu lieu samedi le 9 septembre. Il comprenait les messieurs suivants: M. M. Demarest, Isidore Dours, Louis Demarest, Rodolphe Lamondy, Félix Dours, Alcide Marquer, Geo. Haydel, Eugène Dours, Constant Marquer, Louis Dours, A. Dazet, Jr., J. J. Gazin, Frank Catchot, Ces messieurs, qui ont pris pour nom le "H. Y. C.", ont laissé deviner, ce qui est à leur louange, et ce qui est à leur honneur, qu'ils n'oublient jamais la promesse de leur devise, qui est "Jouer et laisser jouer". Samedi le 23 septembre avait lieu une magnifique soirée en la résidence de M. et Mme Albert Chastant, No 3302 Grande Route St-Jean, pour la célébration du seizième anniversaire de leur fille Marie. La fête et les danses se sont prolongées fort avant dans la nuit. Parmi les invités se trouvaient: Mmes A. Chastant, C. Cobb, H. Duval, Marie Chastant, C. Forstall, D. Roth, D. Cobb, B. Swindler, L. Casanova, M. Vinet, L. Bayhi, R. Boese, A. Godfrey, J. Chastant, Wiltz, L. Casanova, C. Chastant; M. J. Lamondy, M. Chastant, Sr., O. Chastant, A. Wiltz, J. B. Collins, W. Léaumont, S. Renicke, L. Sassinot, Jr., B. J. Tourné, J. Chastant, M. Chastant, L. Gross, H. Grasse, M. Chastant, C. Vinet, W. Valdon, M. Crosby, Lamorex, W. Laude, P. Ochs, H. Reniche. Mlle Henriette Villers est de retour de Chattanooga depuis jeudi. Mlle Céline Chaloron est attendue de Memphis du 15 au 30 octobre. Mlle Guesnard et Mme A. Duross de Baton Rouge sont à la Nlle-Orléans pour quelques jours. Mlle B. Mège est revenue de la Passe Christian mardi. Mlle H. Rollins est arrivée la semaine dernière de Mandeville où elle a passé l'été. M. et Mme Thos. J. Hardie et leur famille sont de retour de la Virginie où ils ont passé l'été. Mlle H. Waters et sa famille sont attendues cette semaine de Orulla, Canada. Le Dr. Ernest Laplace qui réside actuellement à Philadelphie vient d'arriver de l'Europe où il a passé l'été. M. et Mme Robert J. Perkins qui arrivent de Chicago demain, resteront quelques jours à la Nouvelle-Orléans puis se rendront à Elkhound leur habitation de la paroisse Jefferson. Mlle Lulu Hall est de retour de Covington où elle a passé quelques semaines.

Mlle Laura Fauntleroy et Mlle Sadie Grayney arrivées récemment de Colorado Springs, sont les hôtes de M. et Mme J. Chambers sur l'habitation Oakland. Mlle Beaulé Borland va passer l'hiver avec sa sœur Mlle Henry Gill. M. et Mme Black Chaffe ont pris possession de leur résidence de la rue Prytanée entre Foucher et Antoline. Un des jolis mariages de la semaine a été celui de Mlle Marie Sparicio et de M. Gaspare Gréco qui l'on célébré en grande pompe à la Cathédrale St-Louis, mardi à 4 heures. L'église était brillamment illuminée et longtemps avant l'heure indiquée une assistance nombreuse et sympathique y était réunie. La marche de Mendelssohn a annoncé l'arrivée de la mariée qui est entrée à l'église au bras de son beau-frère M. Peter Torre. Elle était accompagnée par Mlle M. Gréco qui était demoiselle d'honneur, et des ushers: M. A. C. Sarrazin, Henry Duclos, Charles Randal, C. H. Castro, L. Serio et E. Mastier. Le marié avait à son côté M. Peter Torre l'attendant à l'autel, au pied duquel, agenouillés, les jeunes époux ont reçu la bénédiction nuptiale que le Rév. Père Mignot leur a donnée après leur avoir adressé une touchante allocution. La mariée, jeune et jolie femme, était accompagnée dans une toilette de satin blanc, d'une grande richesse, garnie de mousseline de soie coulisée et de dentelles. Le voile de tulle illusionnait retenu par une demi-guirlande de muguet. Son bouquet de roses blanches était encadré de fougeres. La demoiselle d'honneur portait également une délicieuse toilette d'organdi blanc sur satin, ornée de rubans de satin. Le bouquet qu'elle tenait à la main était composé d'œillets roses liés par un large ruban de la même nuance. Au retour de l'église, une brillante réception a eu lieu à la résidence de M. Torre, Avenue de l'Esplanade. Les mariés sont partis le même soir pour Chicago et New York et habiteront à leur retour une fort jolie résidence située à l'angle des rues Esplanade et Tonti. BLANCHE.

L'Exposition Universelle de 1900 à Paris. Il existe depuis longtemps en France une législation spéciale et éminemment protectrice en faveur des diverses manifestations de la propriété industrielle admises dans les expositions publiques organisées dans ce pays. Les lois temporaires des 2 mai 1855 et 3 avril 1867, faites à l'occasion des expositions universelles de Paris de 1855 et de 1867 concernaient, à cet égard, des dispositions qui ont été reprises et complétées dans la loi permanente du 23 mai 1868 dont le texte est ci-joint. En adhérent à l'article 11 de la convention du 23 mars 1863 pour la protection internationale de la propriété industrielle le gouvernement français s'est, d'ailleurs, engagé diplomatiquement à prendre des mesures de cette nature chaque fois qu'une exposition internationale officielle ou officiellement reconnue sera organisée sur son territoire. Depuis cette époque, l'administration française s'est constamment attachée à procurer une protection plus complète et plus efficace aux diverses manifestations de la propriété industrielle admises dans les expositions publiques. Elle a, dans ce but, prorogé, le 30 octobre 1888, une loi spéciale relative aux produits admis à l'exposition de 1889 et elle compte déposer prochainement au Parlement un projet de loi encore plus détaillé et plus explicite, à l'occasion de l'Exposition de 1900. Cette loi sera à la fois très libérale et très protectrice. Elle supprime, notamment, en faveur des objets figurant à l'Exposition, diverses causes de déchéance du droit de propriété industrielle qui les atteignent, en temps ordinaire, par exemple la déchéance, par cause de non exploitation en France. Loi du 23 mai 1868. Article 1er.—Tant Français qu'étrangers, auteur soit d'une découverte, soit d'une invention susceptible d'être brevetée aux termes de la loi du 5 juillet 1844, soit d'un dessin de fabrique qui doit être déposé conformément à la loi du 18 mars 1806, ou ses ayants droit, peuvent, s'ils sont admis dans une exposition publique autorisée par l'administration, se faire délivrer par le Préfet ou le Sous-Préfet, dans le Département ou l'Arrondissement duquel cette exposition est ouverte, un certificat descriptif de l'objet déposé. Article 2.—Ce certificat assure à celui qui l'obtient les mêmes droits que lui conférerait un brevet d'invention ou un dépôt légal de dessin de fabrique, à dater du jour de l'admission jusqu'à la fin du troisième mois qui suivra la clôture de l'exposition, sans préjudice du brevet ou du dépôt qui peut être pris ou du dépôt qui peut être pris avant l'expiration de ce terme. Article 3.—La demande de ce certificat doit être faite dans le premier mois, au plus tard, de l'ouverture de l'exposition. Elle est adressée à la préfecture ou à la sous-préfecture et accompagnée d'une description exacte de l'objet à garantir, et s'il y a lieu, d'un plan ou d'un dessin du dit objet. Les demandes ainsi que les descriptions prises par le Préfet ou le Sous-Préfet sont inscrites sur un registre spécial qui est immédiatement transmis au ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics et communiqué, sans frais, à tout requérant. Le délivrance du certificat est gratuite.

LA Voleuse de Roses. Les habitations de Belhomme et de Chateonnois étaient contiguës. Ce n'était même qu'une seule maison que leur commun grand-père avait autrefois divisée par testaments entre son fils et sa fille. Belhomme, enfant du premier, Chateonnois, enfant de la seconde, cousins-germains, presque frères, vivaient là, devenus hommes, dans la plus franche intimité. Ils étaient plus que des voisins, ils étaient des parents, des associés, il n'y avait entre eux ni "tiens ni oignons". —Belhomme, je n'ai plus assez de paile pour te les amener. —Prends-en dans ma grange, mon cousin. —Chateonnois, j'ai besoin de ton cheval pour aller à la ville. —Abelle, mon vieux, c'est là bête autant que la mienne. La cour de la maison leur était commune. Commun aussi le jardin. Et de tout ainsi. Gargons tous deux, ils mangeaient ensemble, cela ne faisait qu'une cuisine. Les jours de repos, ils s'en allaient promener bras dessus, bras sous, et fissaient leurs soirées aux bords des villages où ils se faisaient vis-à-vis au quadrille, très-bons danseurs tous deux. Cela marcha ainsi parfaitement jusqu'au jour où ils atteignirent vingt-huit ans, à quelques semaines de distance. A cette époque, l'un des cousins dit à l'autre: —Tu ne sais pas, Belhomme?... —J'ai idée de me marier. —Tiens! c'est commode. —Il y a la fille à qui j'ai rêvé que j'ai relouqué et que j'aimerais joliment. —Moi, j'ai un sentiment pour la Gertrude, la fille du père Michot. —C'est des bons choix, tout ça? —Jolies filles toutes deux! Et il y a du bien chez les parents! —Allons les demander, chacun les deux nous en même temps! —Tope! c'est dit! Deux mois après, les deux jeunes ménages étaient installés côte à côte, et, les premiers temps, ce fut entre eux la continuation de la bonne camaraderie des deux cousins. Mais, un beau jour, Mme Gertrude Belhomme se demanda avec inquiétude si Mlle Jacqueline Chateonnois n'était pas plus jolie qu'elle, et presque en même temps celle-ci observa que la première avait la taille très-droite, tandis qu'elle-même, elle ne pouvait se le dissimuler, avait le dos légèrement voûté et une épauette un peu plus haute que l'autre. Ce fut dans leurs relations un grain de sable mais ce grain, d'abord imperceptible, devait, avec le temps, devenir une montagne. Il commença à y avoir entre les deux cousins de petites piques à propos de tout et à propos de rien. Ce n'était pas grave cela ne durait pas. C'étaient de ces nuages légers que le vent disperse vite, mais qui n'en sont pas moins les avant-coureurs de l'orage. Un événement important dans le ménage Belhomme vint aggraver la situation. Mme Gertrude donna un fils à son époux. Mais Jaquelae fut profondément humiliée. La joie exubérante des parents, les fêtes du baptême furent pour elle autant de coups de poignard. Il lui semblait que Mme Belhomme, dans l'orgueil de sa maternité, la regardait avec une pitié ironique. Elle s'en vengea en déclarant devant des commères que le petit Belhomme était laid comme une jeune chenille. —Laid, mon fils! s'écria courroucée la mère à qui on rapporta le propos... Laid, mon fils qui est beau comme un ange!... Eh bien! qu'elle se fesse donc autant, cette propre à rien! Le mot était un peu vil. Mais enfin chenilles n'étaient pas nos pères, nos grands-pères. Les choses s'envenimèrent. Les mariés du ménage Belhomme se disputèrent, on se fit des excuses réciproques, mais du bout des lèvres et la colère dans le cœur. La situation traîna pendant deux ans avec des hauts et des bas. Belhomme et Chateonnois étaient souvent obligés d'intervenir, et pour eux-mêmes, et pour leur propre repos. Pourtant, ils se fit une accalmie lorsque Mme Chateonnois se décida à donner le jour à une fille. Les deux mères, également satisfaites, se rapprochèrent un peu. Malheureusement, quelques mois après, Mme Belhomme eut aussi une fille; la situation redevenait inégale, et Mme Chateonnois n'hésita pas à croire que sa voisine s'était offert le luxe d'une seconde maternité tout exprès pour la dénigrer. Ils furent reçus à peine poliment par Mme Belhomme, et les premiers temps du deuil passés, les relations, un moment reprises, furent de nouveau rompues. La malheureuse mère, excusable cette fois, ne pouvait pas supporter la vue de Geneviève, qui lui rappelait sa pauvre petite envolée. Un envoya même Pierre en apprentissage risqué pour l'éloigner de sa camarade et rompre nettement des liens dont on ne voulait plus. La lutte historique des Capulets et des Montaigus se renoua dans les deux familles. Il faut songer à cette existence côte à côte pour l'imaginer toutes les misères que les ménages ennemis s'ingénieront à se faire réciproquement. Belhomme appela huit fois son ami Chateonnois, le juge de paix, mais Chateonnois refusa de s'occuper de ce qui n'était que sa propre affaire. Le juge, d'ailleurs, les re-

chose répondit Chateonnois. Ce n'est pas ma faute s'il y a des gens qui ont confiance en moi et pas en toi. Je sais bien d'où ça vient, va! Ta femme fait trop la mairée et la prêcheuse, et ça t'éloigne des amitiés. —Si ma femme fait la prêcheuse, j'aime mieux ça que/ de la voir, comme la tienna, riro aux uns et sur autres, histoire de t'accrocher des voix! —Veux-tu que je te dise, Belhomme? Ça ne peut pas marcher comme ça! Je ne sais pas ce que tu as contre moi!... —Moi!... Mais c'est toi qui... —Tiens! renrons-chous chés nous!... Ça vaudra mieux!... Ça finirait par ça gâter!... Ce fut dès lors une guerre de tous les jours, de toutes les heures, des reproches réciproques, des querelles continuelles. Les poulx de Mme Chateonnois venaient sans cesse dans la partie du jardin propre à sa cousine, on finissait par prévenir le garde-champêtre! Le chat des Belhomme était toujours fourré dans la cuisine qui n'était pas la sienne; un beau jour on lui mordit le cou! Mme Gertrude aimait de l'eau la citerne commune, comme s'il y en avait de trop, par ces écheresses! Et c'étaient des histoires à n'en plus finir les jours de lessive, et surtout au moment où la machine venait battre pour le compte des deux cousines; le recensement des gerbes et de leurs produits était la source de discussions terribles. Tout cela laissait éternellement indifférents trois petits êtres qui grandissaient étrangers à ces disputes, ayant bien aussi les leurs quelquefois; mais celles-là duvalent autant qu'une bulle de savon et finalement vite par de bons bisers et de nouveaux jeux, sans laisser aucune trace. Pierre et Justine Belhomme et Geneviève Chateonnois couraient, roulaient, piaillaient en commun, sans aucun souci des discordes paternelles et maternelles. Bien souvent les deux mères avaient songé à les séparer, mais elles avaient beau faire, elles n'y arrivaient pas. —C'estte petite Justine est une vilaine enfant! disait Mme Chateonnois à sa fille; il ne faut plus la fréquenter! —Pas vrai! répondait la gamine... Justine est gentille, et c'est mon amie, et Pierre aussi!... Voilà! —Geneviève est une enfant terrible élevée grommelait Mme Belhomme. C'est elle qui cueille toutes les roses de nos rosiers! Un de ces jours, si je l'attrape!... —C'est moi qui les cueille! répliquait Justine; et puis, je ne veux pas que tu fasses de la peine à ma petite Geneviève! —Ni moi non plus, ajoutait Pierre en pressant de grands airs belliqueux. Cette intimité agaçait les parents dont l'amitié réciproque allait toujours croissant. Ils en étaient maintenant à avoir des soirées chaque fois qu'ils se voyaient, à s'inviter de porte à porte, à se menacer tout le temps du juge-de-peace, et peu s'en fallut à plusieurs reprises que les pères n'en vissent aux mains. Il existait entre eux une de ces haines sourdes, les intérêts forcément en contact et même les souvenirs de l'amitié passée, une de ces haines comme on en a parfois à bord les marins condamnés à vivre les uns près des autres. Belhomme eut une idée: il fit élever un mur coupant la cour en deux; chacun chez soi! Aussitôt, Chateonnois fit construire un autre mur séparant en deux le jardin. Il essaya bien d'empêcher un peu pour conquérir les rosiers dont Belhomme était si fier, mais il n'y eut pas moyen: la géométrie a des règles inflexibles et les rosiers résistèrent à leur légitime propriétaire! D'ailleurs, les enfants passèrent par-dessus les murs ou par les interstices qu'il avait fallu ménager pour le puits commun et, malgré les objurgations irritées des parents, continuèrent leur gentil petit commerce d'amitié. IV Un affreux malheur frappa Belhomme. Un soir, sa mignonne Geneviève se plaignit d'un grand mal de tête. Le lendemain elle dut garder la lit. Quatre jours après, malgré tous les soins, elle était morte d'une méningite. Les Chateonnois furent très-bien dans cette circonstance, il faut rendre cette dette à Justine; ils mirent de côté tout mauvais souvenir et s'exprimèrent près des parents désemparés. Ils furent reçus à peine poliment par Mme Belhomme, et les premiers temps du deuil passés, les relations, un moment reprises, furent de nouveau rompues. La malheureuse mère, excusable cette fois, ne pouvait pas supporter la vue de Geneviève, qui lui rappelait sa pauvre petite envolée. Un envoya même Pierre en apprentissage risqué pour l'éloigner de sa camarade et rompre nettement des liens dont on ne voulait plus. La lutte historique des Capulets et des Montaigus se renoua dans les deux familles. Il faut songer à cette existence côte à côte pour l'imaginer toutes les misères que les ménages ennemis s'ingénieront à se faire réciproquement. Belhomme appela huit fois son ami Chateonnois, le juge de paix, mais Chateonnois refusa de s'occuper de ce qui n'était que sa propre affaire. Le juge, d'ailleurs, les re-

voyait d'ordinaire dos à dos, après une admonestation pour tous les deux. Si les oiseaux trop gourmands venaient picorer les cerises de Belhomme, calculé-ci s'en prenait à Chateonnois; si les grèbes attequaient prématurément les raisins de la treille de Chateonnois, ce ne pouvait être que sur les conseils de Belhomme, peut-être même avec son aide! Mais ce qui irritait le plus ce dernier et sa femme, c'étaient les larcins certains, visibles, indubitables, commis sur leurs rosiers qu'ils avaient tant et cultivaient avec un soin si jaloux! Dès qu'un bouton plein de sève, annonçant à l'œil exercé du maître que le lendemain il serait épanoui en une rose fraîche et embaumée, Belhomme était assuré qu'en venant pour respirer la fleur ouverte il ne trouverait plus que la tige coupée par d'habiles ciseaux. Cette fois, ce n'étaient pas les oiseaux ou les grèbes qui avaient commis le rapt; une main humaine avait passé par là! On ne pouvait vraiment accuser Chateonnois dont le ventre devenu très-puissant l'opposait manifestement à l'escalade du mur. Alors, qui? Les deux époux Belhomme cherchaient, et cherchaient, et ne trouvaient pas. Et toujours toutes les belles roses de leurs rosiers disparaissaient à peine éclo-ées. Des gémissements dans la confidence, allèrent chez Chateonnois, où les Belhomme ne manquaient plus les pieds, et constatèrent qu'il n'y avait et qu'il n'y avait aucune trace de roses fraîches qu'on. Pourtant, toujours toutes les belles roses disparaissaient à peine éclo-ées! —J'ai trouvé! s'écria un jour Mme Belhomme comme son mari regardait des champs, je sais qui prend nos roses! Mais, chose étrange! au lieu de paraître irritée, en disant cela, elle pleurait. —Viens, dit-elle à son mari... C'est l'heure... Cela se passe pendant que nous mangeons. Elle l'entraîna dans le jardin, et tous deux se cachèrent dans un massif. Au bout d'un instant, un bruit presque imperceptible se fit entendre du côté du puits. Dans l'interstice, forcément resté vide au-dessous de la margelle, une ombre se glissait, si mince qu'elle pouvait passer par l'étroit espace; puis, l'envahisseur se coula le long du mur en rampant, au risque de se déchirer dans les rosiers, et ne se redressa qu'arrivé aux rosiers. Là, après un regard craintif jeté à l'entour, rapidement, le voleur ouvrait les yeux, se baissait, et le larcin commis, repartait comme il était venu. La petite Chateonnois! souffla Belhomme... J'en étais sûr!... Coquine! —Attends, dit sa femme en lui serrant la main avec violence, tu vas voir ce qu'elle en fait! Il alla jusqu'à la porte du jardin qu'ils ouvrirent avec des précautions extrêmes. Sur le sentier, devant eux, Geneviève Chateonnois trottoit à pas de loup, son bouquet à la main. Il la suivirent. Elle allait vers l'église, mais elle s'arrêta au cimetière qui l'environnait. S'inclinant alors, elle baisa l'étroite pierre sous laquelle dormait sa petite amie Justine, puis, avec le soin le plus délicat, elle enleva de la tombe les fleurs fraîches. Tous les jours, Geneviève se faisait voleuse des roses de Belhomme pour les porter à Justine, qui, lorsqu'elle vivait, les aimait tant! VI —Dis donc, mon vieux Chateonnois, si nous fichions par terre le mur de la cour dit Belhomme quelques jours après à son vieil ami retrouvé; il est bien gênant, ce mur! —Parbleu! qui répondit Chateonnois... Et celui du jardin sur-tout!... La chère petite Geneviève n'aura plus tant de peine à se donner pour aller aux rosiers! Les deux femmes aussi s'étaient franchement réconciliées. —Quel âge a juste à donc Pierre? demanda Mme Chateonnois à Mme Belhomme. —Douze ans, ma chère. —Et Geneviève bientôt dit... Eh! eh!... plus tard... Qui sait!... —Pourquoi pas? répondit Mme Belhomme... Je vais toujours faire revenir Pierre de son apprentissage... A présent, puisque nos hommes vont faire à battre le mur, les deux enfants pourront jouer ensemble! Il me semble que cela me rendra ma petite!... —Et moi, dit Mme Chateonnois, cela me donnera un fils, si moi qui n'en ai pas!

Prête sur garanties collatérales... CHANGE... ACTIONS ET BONS... MARCHÉ AUX BESTIAUX... Bulletin Financier... CHEVAUX ET MULETS... MARCHÉ MONÉTAIRE.